



Recherche d'un jugement au prud'homme

Par **JLR13**, le **28/10/2010** à **09:37**

J'ai engagé une procédure aux prud'hommes. Je sais que l'entreprise a déjà été condamnée pour le même fait (harcèlement). Est-ce que je peux consulter les jugements passés pour prouver cette récidive ?

Si oui, comment faire ?

Merci pour votre aide.

Par **P.M.**, le **28/10/2010** à **10:09**

Bonjour,

Si c'est par le même Conseil de Prud'Hommes, vous pouvez faire une tentative auprès du greffe...

Par **JLR13**, le **02/11/2010** à **20:43**

Je suis allé au greffe. Je peux avoir une copie si j'ai le nom des 2 parties et la date. Donc, ils refusent de m'aider à chercher, est-ce normal ?

Merci pour votre aide

Par **P.M.**, le **02/11/2010** à **21:10**

Mais vous avez au moins le nom de l'entreprise, cela ne devrait pas poser de problème, c'est une question de bonne volonté...

Vous pouvez essayer aussi sur [legifrance](http://legifrance.gouv.fr)